

MON ENFANT EST-IL BIEN PROTÉGÉ PAR LA VACCINATION ?

ADOPTÉZ LES BONS GESTES

OBSERVEZ
AGISSEZ
SURVEILLEZ



OBSERVEZ

- **Vérifiez le carnet de santé de votre enfant** : les vaccinations doivent être réalisées aux âges recommandés.
- **Tous les vaccins du calendrier vaccinal sont bénéfiques pour la santé de votre enfant**, qu'ils soient obligatoires ou recommandés.
- **Ne pas vacciner l'enfant comporte des risques graves.** En France, la vaccination protège les enfants contre plusieurs maladies graves comme **certaines méningites, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, le papillomavirus, etc.**
- Il y a des **moments de vie où on doit plus particulièrement penser à la vaccination** :
 - La **femme enceinte** (qui protège ainsi son bébé et elle-même)
 - Le **nourrisson entre 0 et 24 mois** et son entourage
 - L'**adolescent et le jeune adulte** entre 11 et 25 ans
 - La **personne âgée** à partir de 65 ans
- **La vaccination protège votre enfant mais aussi les personnes fragiles de son entourage**, en limitant la circulation des microbes.



AGISSEZ



Les vaccins peuvent être prescrits et réalisés, en fonction de l'âge de votre enfant, par :

- un médecin
- un pharmacien
- un infirmier
- une sage-femme



- **Apportez le carnet de santé** à chaque consultation. Vérifiez avec votre professionnel de santé **si votre enfant est à jour de ses vaccins**.
- Tous les vaccins obligatoires ou recommandés du calendrier vaccinal sont **pris en charge par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé**.
- **Certains vaccins nécessitent plusieurs doses ou des rappels** pour assurer une protection durable.
- En cas de retard, **il est possible de faire un rattrapage vaccinal** : le professionnel de santé adaptera les injections nécessaires.

SURVEILLEZ

- **La plupart des vaccins sont sans effets indésirables** ; les réactions qui peuvent survenir sont **le plus souvent bénignes et disparaissent généralement en 24 à 48 heures**. On peut observer une rougeur et/ou douleur au point d'injection, des courbatures, une fièvre, une fatigue...
- **Dans certains cas (prématurité, maladies chroniques, vulnérabilité, etc.), les recommandations en matière de vaccination sont personnalisées**. Adressez-vous à votre professionnel de santé.



- **Un enfant peut être mal ou insuffisamment protégé si :**
 - une dose a été oubliée
 - un rappel n'a pas été fait
 - le calendrier vaccinal n'a pas été suivi
- Il existe des **cartes de vaccination électroniques** qui rappellent la date des prochains vaccins (Dossier Médical Partagé, mesvaccins.net).



BON À SAVOIR

- Consultez le calendrier des vaccinations à jour sur le site www.vaccination-info-service.fr
- N'oubliez pas d'activer votre Espace Santé sur le site www.monespacesante.fr
- L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'en 50 ans, environ 154 millions de vies ont été sauvées par la vaccination.
- En France, plusieurs maladies ont été éradiquées ou rendues très rares grâce à la vaccination : la variole, la poliomyélite, la diphtérie, la rage, etc.



Cette fiche conseil a été réalisée par un groupe de travail à l'initiative de l'URPS Médecins Libéraux AuRA, composé de professionnels de santé issus des URPS Au-RA.



avec la participation de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



Les plaquettes déjà publiées par **Pédia Santé** sont disponibles librement sur le site

www.pediasante.net



PEDIA SANTE

RÉSEAU VILLE HÔPITAL